

Gestionnaire administratif

Gestion du Temps de Travail – 100%

PMGR – DRH

Horaires 08h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Mise à jour le 02/10/2025

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- Connaissances des règles de fonctionnement des établissements de santé
- Connaissances des règles de gestion de temps de travail
- Être à l'aise avec l'environnement informatique

CONTEXTE DU POSTE

Le centre hospitalier de Montfavet, dont le site principal est situé à Avignon, est un établissement dont l'activité sanitaire principale est en santé mentale - Il est le principal établissement de santé mentale de la région PACA; Il intervient sur l'ensemble du département de Vaucluse et sur le nord-ouest des Bouches-du-Rhône où il dispose de nombreuses structures pour la prise en charge des adultes, des enfants et des adolescents (une cinquantaine de structures, trois sites d'hospitalisation complète annexes).

Il gère aussi un pôle qui regroupe douze structures sociales et médico-sociales, avec des projets d'extension et gère, dans le cadre d'une direction commune un EHPAD situé à Sorgues.
Son budget est de $\simeq$ 142 000 000 euros.

Une convention l'associe au groupement hospitalier de territoire (GHT) de Vaucluse, dans le cadre d'une dérogation à l'obligation d'adhérer à un GHT. Dans ce cadre le CH Montfavet contribue au projet médico-soignant du territoire, participe à la politique d'achat territoriale et articule son système d'information avec le GHT.
Les effectifs non médicaux du centre hospitalier sont de 2014 ETP (2250 agents) et 104 médecins.
Le service des ressources humaines du personnel non médical est composé de 16.40 ETP de collaborateurs.

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Chef(fe) cellule Gestion du Temps de Travail, elle/il assure les missions suivantes :

ACTIVITES PRINCIPALES

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de l'Adjoint(e) Administratif(ve), elle/il assure les missions suivantes :

- Accueil, orientation, conseil et information aux cadres et responsables de planning de l'établissement en charge de la gestion du temps de travail (planning des agents, suivi de l'absentéisme...)
- Contrôle de la concordance des informations (MRH et CHRONOS) afin de permettre les interfaces automatisées et la vérification de la conformité des plannings aux règles de la GTT.
- Suivi des balances horaires en lien avec les gestionnaires RH
- Contrôle de la cohérence des plannings et participation à la résolution des problèmes
- Prise en compte des questionnements et problèmes de l'encadrement
- Traitement, enregistrement et suivis des demandes de présences parentales
- Formation des cadres et gestionnaires de planning sur la GTT à l'utilisation de l'outil Chronos
- Gestion des absences exceptionnelles
- Gestion des absences non justifiées
- Enregistrement et vérifications des fiches de suivi des effectifs
- Contrôle de la concordance des informations (MRH et CHRONOS) afin de permettre la mise au paiement des variables.
- Gestion des temps partiel
- Gestion des congés maternité, paternité

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Savoir faire preuve de diplomatie et d'empathie, être à l'écoute de ses interlocuteurs
- Savoir faire preuve de disponibilité, d'adaptabilité et d'autonomie
- Avoir de bonnes qualités relationnelles et le sens du contact
- Être rigoureux et organisé
- Faire preuve de discernement
- Avoir des qualités de pédagogue
- Être force de proposition
- Être en mesure de travailler en équipe pluridisciplinaire
- Aimer travailler en équipe
- Avoir une bonne résistance au stress et de la patience
- Respecter la confidentialité

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires : 8h30 à 17h00
- Poste à 100%
- Repos fixes

RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress, violence, agressivité
- Liés aux activités : travail sur écran
- Gestion de situations conflictuelles

AVANTAGES

- Self
- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 6h15 à 21h15
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile – travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Pour se former : plan de formation adapté